

Liquidation / CAP TAILLAT

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

29 mars 2024

Annonce n°2024/03/25

CAP TAILLAT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 Porte de la Marina Bas du Fort - 97110 POINTE A PITRE

Siège de liquidation : 29 Rue Amiral Roussin - 21000 DIJON

451345623 RCS POINTE A PITRE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation au 31 décembre 2023, déchargé Monsieur Jean-Yves MARTIN, demeurant 29 Rue Amiral Roussin - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 31 décembre 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de POINTE A PITRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur